GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2022

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
181, rue d'Auge
14000 CAEN

SOMMAIRE

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
181, rue d'Auge
14000 CAEN
RCS : CAEN 383 694 080

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

CABINET ERIC DOUCHIN
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Normandie
1 rue Albert Schweitzer
14280 SAINT CONTEST
Ce rapport contient 18 pages

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons établi en date du 29 mars 2023, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 25 septembre 2023, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la comptabilisation des subventions et fonds dédiés, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT CONTEST, le 5 octobre 2023,
Pour le CABINET ERIC DOUCHIN

Eric DOUCHIN
Commissaire aux comptes associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	835 890		835 890	781 040	54 850	7.02
	Constructions	131 401	73 900	57 501	60 939	3 438-	5.64-
	Installations techniques Matériel et outillage	158 653	144 567	14 086	9 021	5 065	56.14
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	92		92	92		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	90		90	90		
	Total I	1 126 125	218 466	907 659	851 182	56 477	6.64
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**	31 071		31 071	35 720	4 650-	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	553 082		553 082	565 627	12 545-	2.22-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 173 857		1 173 857	921 845	252 012	27.34
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	530 838		530 838	505 868	24 970	4.94
	Charges constatées d'avance (2)	3 479		3 479	2 109	1 370	64.95
	Total II	2 292 327		2 292 327	2 031 170	261 158	12.86
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 418 452	218 466	3 199 986	2 882 352	317 634	11.02

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	1 524	1 524		
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	1 988 827	1 739 029	249 798	14.36
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	220 968	249 798	28 830-	11.54-
	Situation nette (sous total)	2 211 319	1 990 351	220 968	11.10
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	11 367	12 563	1 196-	9.52-
	Provisions réglementées				
	Total I	2 222 686	2 002 914	219 772	10.97
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	708 642	564 375	144 267	25.56
	Total II	708 642	564 375	144 267	25.56
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses	70 892	19 167	51 725	269.87
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	52 313	101 273	48 961-	48.34-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	136 566	162 614	26 048-	16.02-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 727	4 714	14	0.29
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	4 160	27 295	23 135-	84.76-
	Total IV	268 658	315 063	46 405-	14.73-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 199 986	2 882 352	317 634	11.02

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	28 887	28 432	455	1.60
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	25 754	242	25 512	NS
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	589 408	527 621	61 786	11.71
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	682 832	541 981	140 851	25.99
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 791	2 306-	5 097	221.07
Utilisations des fonds dédiés	564 375	557 348	7 027	1.26
Autres produits	55 585	43 334	12 251	28.27
Total I	1 949 630	1 696 652	252 978	14.91
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock	1 522	712	811	113.95
Autres achats et charges externes	517 860	332 298	185 562	55.84
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	19 242	20 020	778-	3.89-
Salaires et traitements	336 568	366 695	30 127-	8.22-
Charges sociales	101 670	115 605	13 934-	12.05-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 973	7 998	25-	0.31-
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	708 642	564 375	144 267	25.56
Autres charges	5 829	8 705	2 876-	33.04-
Total II	1 699 306	1 416 407	282 899	19.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	250 324	280 245	29 921-	10.68-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	709	241	468	194.21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	709	241	468	194.21
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	709	241	468	194.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	251 033	280 486	29 453-	10.50-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	30 622	20 503	10 119	49.35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	30 622	20 503	10 119	49.35
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	30 622	20 503	10 119	49.35
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	60 687	51 191	9 496	18.55
Total des produits (I+III+V)	1 980 961	1 717 396	263 565	15.35
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 759 993	1 467 598	292 395	19.92
5. EXCEDENT OU DEFICIT	220 968	249 798	28 830-	11.54-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	285 513	308 655	23 142-	7.50-
Prestations en nature	128 808	36 252	92 556	255.31
Bénévolat				
TOTAL	414 321	344 907	69 414	20.13
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	5 400	5 400		
Prestations en nature	123 408	30 852	92 556	300.00
Personnel bénévole	285 513	308 655	23 142-	7.50-
TOTAL	414 321	344 907	69 414	20.13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 199 985.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 949 630.38 Euros et dégageant un excédent de 220 967.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

50ème anniversaire de l'association

Edition à 1 500 exemplaires de l'Atlas des oiseaux de Normandie

Piratage des comptes bancaires LA BANQUE POSTALE pour un total de 46 K€, le préjudice a été pris en charge par l'établissement financier le 7 mars 2023.

Le résultat comptable de 221 K€ se répartit en fonction des secteurs distincts d'activité :
- Etudes fiscalisées 199 K€
- Activités non fiscalisées -6 K€
- DSP RNN Vauville -12 K€
- Legs et Subventions foncières 40 K€

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Secteur d'activité distinct fiscalisé :

L'activité de réalisation d'études ornithologiques sur commande fait l'objet d'une sectorisation d'activité bien distincte des autres activités de l'association.

Ce secteur est assujetti à l'ensemble des impôts commerciaux. La sectorisation fiscale est effectuée par le biais d'opérations comptables et extra-comptables.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	781 040		54 850
Constructions sur sol propre	131 401		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	74 581		4 103
Matériel de transport	37 765		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 236		5 497
Emballages récupérables et divers	1 050		
TOTAL	1 062 073		64 450
Autres participations	92		
Prêts, autres immobilisations financières	90		
TOTAL	182		
TOTAL GENERAL	1 062 254		64 450

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			835 890	835 890
Constructions sur sol propre			131 401	131 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 684	78 684
Matériel de transport			37 765	37 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		579	41 154	41 154
Emballages récupérables et divers			1 050	1 050
TOTAL		579	1 125 944	1 125 944
Autres participations			92	92
Prêts, autres immobilisations financières			90	90
TOTAL			182	182
TOTAL GENERAL		579	1 126 125	1 126 125

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	70 462	3 438		73 900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 774	2 822		71 596
Matériel de transport	37 584	181		37 765
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 203	1 532	579	34 156
Emballages récupérables et divers	1 050			1 050
TOTAL	211 072	7 973	579	218 466
TOTAL GENERAL	211 072	7 973	579	218 466

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	3 438				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 822				
Matériel de transport	181				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 532				
TOTAL	7 973				
TOTAL GENERAL	7 973				

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	564 375	708 641	564 375			708 641	
Subv Réserves GONm	120 661	198 617	120 661			198 617	
Subv Réserve Vauville	110 018	55 000	110 018			55 000	
Subv Projets dédiés	313 696	450 940	313 696			450 940	
Subv de fonctionnement		4 084				4 084	
Subv acquisitions ZH	20 000		20 000				
TOTAL	564 375	708 641	564 375			708 641	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Dont dotations et reprises d'exploitation	708 642		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	90	90	
Autres créances clients	553 082	553 082	
Personnel et comptes rattachés	957	957	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 024	1 024	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 383	2 383	
Divers état et autres collectivités publiques	1 048 096	1 048 096	
Groupe et associés	70 892	70 892	
Débiteurs divers	50 506	50 506	
Charges constatées d'avance	3 479	3 479	
TOTAL	1 730 509	1 730 509	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	52 313	52 313		
Personnel et comptes rattachés	2 223	2 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 509	17 509		
Impôts sur les bénéfices	12 067	12 067		
Taxe sur la valeur ajoutée	103 993	103 993		
Autres impôts taxes et assimilés	774	774		
Groupe et associés	70 892	70 892		
Autres dettes	4 727	4 727		
Produits constatés d'avance	4 160	4 160		
TOTAL	268 658	268 658		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Cheptel	Linéaire	3 à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	325 129
Autres créances	1 049 119
Total	1 374 248

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 565
Dettes fiscales et sociales	264
Total	29 829

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 479
Total	3 479
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 160
Total	4 160

Subventions d'équipement

Elles sont rapportées au résultat en fonction de la durée des amortissements pour les immobilisations amortissables.

Elles sont portées au résultat exceptionnel l'année de leur attribution pour les immobilisations non amortissables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Gestion des réserves GONm	273 349
Gestion de la réserve de Vauville	1 982
Subventions fonctionnement GONm	7 387-
Subventions affectées à des projets ponctuels GONm	414 887
Subventions pour acquisitions foncières	29 426
Total	712 257

Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	12
Total	12

Valorisation des contributions volontaires

Les frais engagés par les bénévoles dans l'intérêt de l'association ont pu faire l'objet d'un remboursement financier.
Lorsque les bénévoles ont exprimé leur volonté d'abandonner les frais engagés :
- les frais ont dûment été comptabilisés en charge par nature sur la base du barème prévu par l'administration fiscale,
- les abandons ont été comptabilisés en "Autres produits" sous la forme de dons privés.

Les heures de Bénévolat ont été mentionnées pour information en appui du compte de résultat.
Leur valorisation a été effectuée sur la base du salaire horaire moyen chargé des salariés de l'association.
Les mises à disposition de locaux ont été évaluées sur la base d'une contribution acceptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	121 103
Total (1)	121 103

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les engagements d'indemnité de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.) selon les postulats suivants :
Variables économiques :
Taux d'actualisation : Taux IBOXX soit 3.75% au 31/12/2022
Revalorisation des salaires : profil 2% par an
Charges sociales patronales : taux 46%
Variables démographiques :
Turn over : faible
Table de mortalité : INSEE 2021
Cause départ : départ volontaire du salarié selon convention collective Animation
Départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (Age légal de départ)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
IJ MSA GONm	2 791
Total	2 791

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
181, rue d'Auge
14000 CAEN
RCS : CAEN 383 694 080

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

CABINET ERIC DOUCHIN
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Normandie
1 rue Albert Schweitzer
14280 SAINT CONTEST
Ce rapport contient 2 pages

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de m'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A SAINT CONTEST, le 5 octobre 2023
Pour le CABINET ERIC DOUCHIN

Eric DOUCHIN
Commissaire aux comptes